



FRAIS DE DEPLACEMENT ARBITRE

Nom, Prénom :

Adresse :

Arbitre Arbitre-assistant à :

le :

EQUIPES EN PRESENCE /

Distance kilométrique entre la résidence et le club : Kms

A - Indemnité kilométrique =

B - Indemnité d'équipement =

TOTAL (A + B) =

Signature :

BAREME DE REMBOURSEMENT DES FRAIS

A - INDEMNITE KILOMETRIQUE

0.892 euros XKm

TRAJET LE PLUS RAPIDE Aller (conseillé par Michelin Référence FOOT 2000)

B - INDEMNITE D'EQUIPEMENT

Départementale 1	Arbitre : 33 €	Assistant : 25 €
Départementale 2	Arbitre : 29 €	Assistant : 24 €
Départementale 3	Arbitre : 27 €	Assistant : 23 €
Départementale 4	Arbitre : 25,50 €	Assistant : 22 €
Féminines	Arbitre : 27,50 €	Assistant : 23 €
U18	Arbitre : 27,50 €	Assistant : 23 €
U15/U13	Arbitre : 24€	Assistant : 22 €
Futsal	Arbitre : 29,00 €	

Départementale 1, 2 et 3 règlement par la caisse de péréquation

Autres divisions et coupes, règlement par les clubs

Pour toutes les catégories, en cas de forfait ou de terrain impraticable prendre uniquement le forfait Indemnité kilométrique